



26 mars 1945 : Acte de décès.

23 mars 1945 : Attestation de sépulture.

Les gendarmes de Chatillon certifient que le cadavre relevé sur le plateau de Montanges dans l'après-midi du 8 avril portant le N°10 et enterré dans la cour du cimetière de Montanges correspond au signalement de Mr De Vanssay au maquis Lieutenant Minet qui était en relation avec la brigade depuis le début du Printemps 1944.

26 mars 1945 : Acte de décès n°2 de De Vanssay Paul Marie Expédit Edgard.

Acte dressé suivant la déclaration du gendarme Gallezot de Chatillon qui a attesté reconnaître le lieutenant Minet.

Mort pour la France
Mention transcrite le sept mai mil neuf cent quarante-six. Le Maire. Par décision du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre en date du vingt-six avril mil neuf cent quarante six n° 560540 ECA2.

Extrait du Jugement: Enregistré à Montreaux le neuf mai mil neuf cent quarante six. Folio Monteaux, case quatre cent vingt. Grati. Dont mention à Montanges le vingt-sept mai mil neuf cent quarante six. Le Maire.

Le huit avril mil neuf cent quarante-cinq heures sans précision minutes, est décédé... sur le territoire de la Commune lui dit "En Bâtie" Paul Marie Expédit Edgard de Vanssay domicilié à Echesnay né à Dijon Rue de Sèze le vingt-huit octobre mil neuf cent seize officier de réserve fils de Robert Achille Gabriel de Vanssay décédé et de Henriette Jeanne Marie de Martin de Vivès, célibataire.

DECES de:
Paul Marie Expédit Edgard de Vanssay

Dressé le vingt-huit mars mil neuf cent quarante-cinq, à Sèze heures, sur la déclaration de Gallezot Jean Louis Paul et Rappay Jean vingt quatre chef gendarmes à Chatillon de Michaille qui ont attesté reconnaître de Vanssay au maquis "Lieutenant Minet" comme # qui, lecture faite, a signé avec Nous: Séverin Ballet, Maire de Montanges.

quatre
étant inscrit sous le n° 10 dans l'acte de décès n° 4 en date du neuf avril mil neuf cent quarante-cinq concernant dix inconnus connus apparaissant sous le n° 10 de ce mot seul.

Paul de Vanssay est né le 26 octobre 1916.

Fils de Robert Achille Gabriel de Vanssay et d'Henriette Jeanne Marie de Martin de Vivès.

Sa devise :

« Il faut toujours faire plus pour être sûr de faire assez. »